



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

Point de Rencontre d'Urgence (PRU) de la Commune de Corbières

Sous l'impulsion de la Confédération et du canton de Fribourg, le Conseil communal de Corbières vous informe avoir mis en place l'organisation d'un point de rencontre d'urgence (PRU) pour notre commune.

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'Organe cantonal de conduite. Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, par exemple vers un hébergement d'urgence.

Le PRU communal peut être activé par le canton de Fribourg pour les événements de grande ampleur et par le Conseil communal pour les événements d'ampleur plus réduite.

Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseau ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la Commune de Corbières se trouve à la halle polyvalente de Corbières (administration communale)

Adresse : Chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières

En cas d'événement, l'ouverture du PRU de la Commune de Corbières sera signalée par un panneau et une oriflamme.

Les autres PRU du canton seront (prochainement) publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et dans le portail cartographique du canton de Fribourg.

Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout moins de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile.

Il faut avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne.

Pour plus d'informations au sujet des provisions domestiques nous vous invitons à consulter le lien ci-dessous renvoyant à la page de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique

<https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>.